

MLGG

MARSANNAY LE BOIS (21)



Rétrospective

Après plusieurs agrandissements et réorganisations, la structure s'est progressivement orientée vers la diversification pour faire face aux aléas climatiques et économiques.

Un groupe de réflexion s'est constitué en 2017-2018 pour envisager l'avenir des exploitations. Après une visite de site et une extension du réseau GRDF, la décision de se lancer en méthanisation a été prise. Les études et démarches administratives se sont enchaînées entre 2018 et 2019, suivies par la construction de l'unité et la première injection en avril 2021.

La structure

- **Type de culture** : Polyculture céréalière (colza, blé, orge, triticale, tournesol, sorgho, sarrasin, lentille, luzerne, trèfle, prairies permanentes et temporaires)
- **Surface agricole utile** : Environ 1 000 ha (après regroupements successifs)
- **Nombre d'agriculteurs impliqués sur l'exploitation et l'unité de méthanisation** : 6 associés, 2 apprentis, 2 salariés



Les étapes du projet



MOTIFS DE CRÉATION DE L'UNITÉ

L'unité de méthanisation a été créée pour **réintégrer de l'agronomie dans le système, diversifier l'assolement, et sécuriser l'exploitation face aux aléas climatiques et économiques.** Elle vise également à pérenniser l'activité agricole et à réduire l'usage des **produits phytosanitaires.**

PRINCIPAUX DÉFIS / CONTRAINTES AVANT L'INSTALLATION

Avant l'installation, l'exploitation faisait face à plusieurs contraintes : **des sols argilo-calcaires à faible rétention d'eau, des sécheresses récurrentes, et des rendements faibles et instables,** accentuant une **dépendance à la PAC.** À cela s'ajoutaient **la fluctuation des prix agricoles et l'essoufflement de la rotation blé/colza/orge.**

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Le choix du statut GAEC, puis de l'EARL à 6 associés, répond à une volonté de **travailler collectivement et de mutualiser les coûts** liés à l'activité.

PROJETS D'ÉVOLUTION POUR L'UNITÉ

Parmi les projets d'évolution, l'unité envisage **une mise aux normes réglementaires** (étude en cours), **une augmentation de la puissance installée,** ainsi que **l'intégration d'un nouvel associé expérimenté** pour accompagner son développement.



LES ÉTAPES DE FONCTIONNEMENT

- 1 Tour du site pour vérification,
- 2 Remplissage des 30 tonnes d'intrants journalier à l'aide d'un chariot télescopique,
- 3 Suivi administratif,
- 4 Maintenance (éventuelles réparations ou besoins spécifiques)

DIFFICULTÉS TECHNIQUES RENCONTRÉES

L'unité a rencontré plusieurs difficultés techniques et administratives, notamment une **charge administrative importante** (liée aux contrôles, à la DREAL et au suivi juridique), une **instabilité réglementaire**, ainsi qu'une **hausse imprévue du coût de l'électricité** de plus de 100 000€. En revanche, **aucun problème d'acceptabilité n'a été constaté**, grâce à un important travail de communication et de sensibilisation en amont, vigilance à maintenir lors du passage prochain en ICPE Enregistrement.

L'installation



SUBSTRATS ENTRANTS

30 TONNES
journalier

11 000 TONNES
annuel

- 25 t/jour d'ensilage de seigle
- 1 t/jour issus de céréales
- 1,5 t/jour de son de moutarde
- Vinasse, jus vinaigré

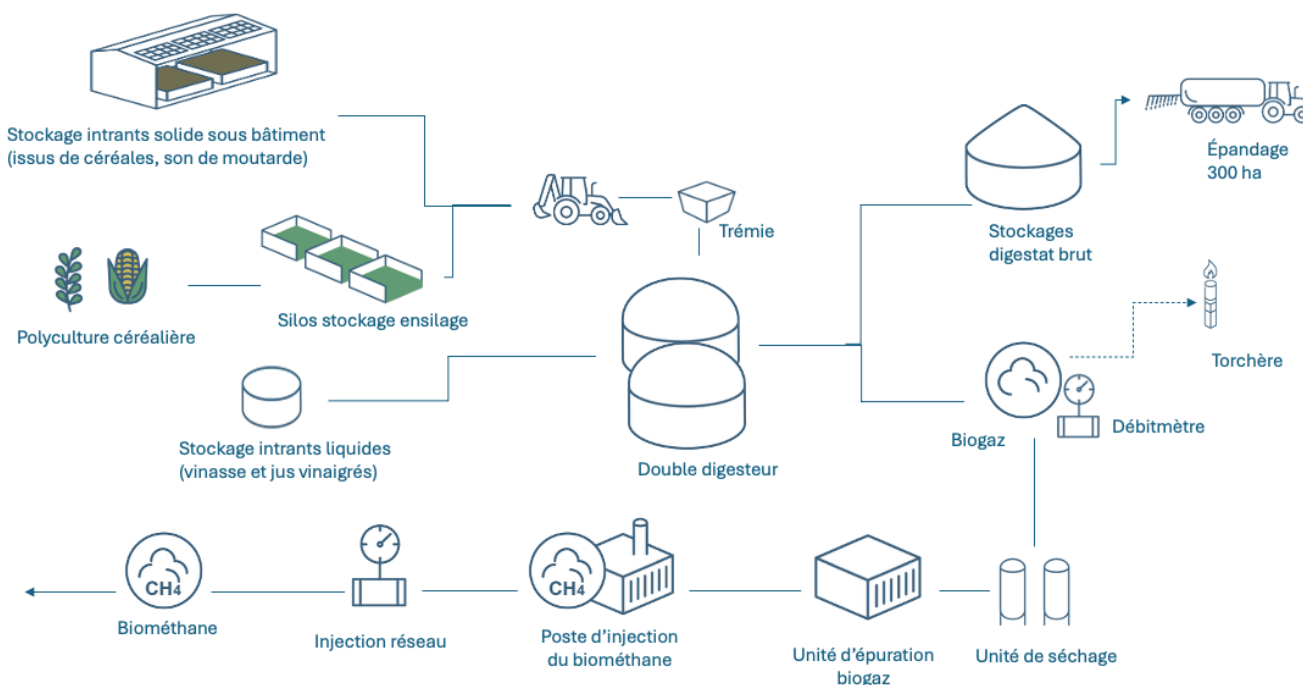


TEMPS DE TRAVAIL

2,5 ETP créées grâce à la méthanisation

Travail journalier : 2 heures

Périodes de fortes charges de travail : pendant l'ensilage (3 semaines/an) et pendant l'épandage digestat (3 fois/an, une semaine en mars, fin août et septembre)



VALORISATION DE L'ÉNERGIE



- Débit : 135 Nm³/h
- Volume de biométhane injecté : 13 GWh PCS
- Tonnage intrants annuels : 10 900 tonnes



“

Je suis convaincu qu'il s'agit d'un bon outil agricole, qui permet de pérenniser les exploitations et de diminuer les phytosanitaires.

A refaire, je prévoirai plus de marge de sécurité financière pour faire face aux imprévus (hausse des coûts, etc...) et je ne conseillerais pas à d'autres agriculteurs de se lancer si l'exploitation est déjà en difficulté.

”

Digestat

Digestat non séparé

Plan d'épandage : 1 200 ha.

Épandage effectif : 300 ha



ASPECTS FINANCIERS



INVESTISSEMENT GLOBAL	
Système de méthanisation	1 500 000 €
Béton / gros œuvre	1 000 000 €
Terrassement	250 000 €
Injection	1 800 000 €
Raccordement électrique	200 000 €
Matériel d'épandage du digestat	370 000 €
Autre (bâtiment, études...)	180 000 €
COÛTS DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELS	
Main d'œuvre	90 000 €
Achat d'électricité	200 000 €
Entretien	180 000 €
GAINS PRÉVISIONNELS	
Vente de biogaz	1 700 000 €
Redevance déchets	
BILAN FINANCIER	
Subventions	ADEME (pré-étude de faisabilité) 7 500 €
Nombre d'ETP créés	2,5 ETP



Contactez-nous !

Adresse : 30 Route d'Epogny, 21380 MARSANNAY LE BOIS

Email : christophe-monot@orange.fr

Téléphone : 06 76 81 87 16